

Ordre de Malte

LA DÉLÉGATION DE CHARENTE - ORDRE DE MALTE FRANCE

Emanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme. Reconnue d'utilité publique depuis 1928 l'association est également agréée de sécurité civile. L'Ordre de Malte France intervient en France et dans 26 pays avec un budget d'environ 85 M€, 2 000 salariés, et grâce à un réseau de 13 000 bénévoles.

En France, l'association dirige, et coordonne 13 établissements sanitaires et médico-sociaux pour l'accueil de personnes en situation de handicap, âgées et dépendantes, ou atteintes de troubles du spectre autistique. Elle gère aussi 34 unités départementales d'intervention pour le secourisme et 100 délégations de bénévoles engagés pour les actions de solidarité (maraudes, soutien de proximité,). À l'international, l'Ordre de Malte France assure directement la gestion de 15 établissements (hôpitaux et centres de soin). Ainsi, chaque jour, l'Ordre de Malte France tend la main aux populations les plus fragiles.

DÉLÉGATION DE CHARENTE

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 07/11/2025 - https://charente.catholique.fr/services/solidarite/ordre-de-malte/